l'Écho Eusébien
N°11
FEVRIER
2013

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2013

Sortons de la grisaille de l'hiver, préparons balconnières, jardinières et toutes autres terres. Mettons de la couleur et du rayonnement autour de nous. Voici le printemps qui arrive. Nous pouvons être acteur du fleurissement de notre commune en la rendant plus belle et plus agréable à vivre.
Pour cela, la commune reconduit le concours des maisons fleuries. Il est destiné à récompenser tous ceux qui fleurissent leurs balcons, façades, jardins ou pas de porte. Ce concours est placé sous le signe de l'environnement et du cadre de vie. Il a pour ambition d'être un des facteurs d'amélioration de la qualité de vie au sein de notre commune. La décoration florale doit être visible de la rue.
L'inscription au concours est gratuite et disponible à l'accueil de la mairie jusqu'au 30 juin 2013 pour le fleurissement d'été. Le premier passage de la commission jury pour apprécier les maisons inscrites sera courant juillet. Le second passage s'effectuera fin août ou début septembre. Le jury se réserve le droit de photographier les différents balcons et jardins pour une exploitation éventuelle de ces clichés retransmis sous forme de diaporama lors de la cérémonie des récompenses courant octobre 2013. L'accord du propriétaire pour ces photos est acquis lors de son inscription au concours.

N'hésitez pas à vous inscrire !
1er prix : 150 €
2ème prix : 100 €
3ème prix : 75 €
Du 4ème au 10ème prix : un bon d'achat de 30 €
Du 11ème au 15ème prix : un bon d'achat de 15 €
Pour les suivants un lot de consolation.

Goûter des aînés

Comme chaque année, ce samedi 26 janvier 2013, les membres du CCAS et du Conseil Municipal ont été heureux d'accueillir les aînés de la commune ainsi que les membres de l'association « Les Bonnes Rencontres » ravis de cette cérémonie à leur intention. Cette manifestation leur a permis de se retrouver dans le cadre d'un après-midi dansant à la salle des fêtes, devant un goûter (galettes, brioches, chocolat chaud, thé, café, cidre, vin rouge et crémant) offert par le CCAS.
La bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous, un après-midi dansant pour certains et pour d'autres un moment d'échanges agréables et de discussions.

Le C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS était jusqu'en janvier 1986 plus connu sous la dénomination de bureau d'aide sociale. C'est un établissement public communal intervenant sur son propre territoire et principalement dans le domaine de l'aide sociale et l'animation des activités sociales (goûter des Aînés par exemple pour la commune de SAINT-USAGE). Il s'adresse aussi aux personnes rencontrant des difficultés financières passagères ou non.

Cette structure dispose d'un organe de gestion (conseil d'administration présidé de plein droit par le Maire) et de moyens propres avec un budget. Le renouvellement des membres a lieu tous les 6 ans et dans les deux mois qui suivent le renouvellement du Conseil Municipal. Le nombre des membres du conseil d'administration est fixé par délibération par le Conseil Municipal et comprend en nombre égal, au maximum huit membres élus en son sein et huit membres nommés par le Maire parmi des personnes non membres du Conseil Municipal.

Composition du CCAS :
MM. GANEE Roger, ROUX Didier, MACHUREAU Régis, DROUIN François et Mmes HOSTALIER Valérie, LESEUR Sandrine, ROUX Michèle, CLEMENT Anita, DENAIN Magali, LORAUD Nelly, BRACONNIER Luce

Pour fonctionner, le CCAS dispose de sources de financement telles que :
- ressources propres : dons, legs, quêtes lors de cérémonies (mariage).
- ressources extérieures : subvention communale.

Le CCAS organise, tout au long de l'année, différentes manifestations :
- janvier/février : goûter des Aînés
- novembre/décembre : distribution des bons d'achat de NOEL

Actuellement et afin de pouvoir bénéficier des actions citées ci-dessus, les personnes doivent remplir les conditions suivantes :
- être veuf/veuve ou être âgée de 70 ans et plus (ou avoir 70 ans dans l'année)

et
- être inscrit sur la liste électorale

Valérie HOSTALIER, Vice-Présidente du CCAS

Compte administratif 2012 et budget primitif 2013

1 - Compte administratif 2012
- Dépenses : 5 554,73 € (bons d'achat NOEL – goûter des ainés janvier 2012)
- Recettes : 5 554,73 € (subvention communale)
- Résultat de l'exercice année 2012 : 0 €

2 - Budget primitif 2013

DEPENSES		RECETTES	
bons NOEL goûter	5 800,00 €	dons	300,00 €
secours	1 500,00 €	excédent	6,86 €
		subvention communale	6 993,14 €
TOTAL	7 300,00 €	TOTAL	7 300,00 €

SARL D'EXPLOITATION
BOS Frères

MAÇONNERIE
COUVERTURE
CARRELAGE
PLACOPLATRE
ISOLATION

21170 SAINT-USAGE
Tél. et fax 03 80 39 21 90
Port. 06 84 03 09 10

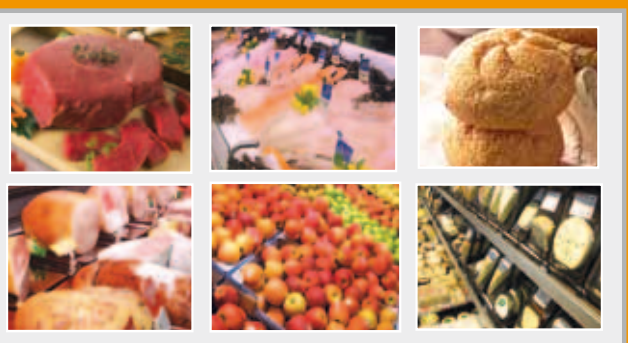

Résultats CK Saint Usage

Année à succès pour le club de canoë Kayak. La première satisfaction est due au nouveau bâtiment qui offre tout le confort nécessaire aux athlètes, parents et encadrants. C'est ensuite les résultats plus que brillants des athlètes de l'ASVBD Canoë Kayak qui sont venus illuminés la saison. Les athlètes de Saint-Usage y ont très bien contribué.

Ainsi, Corentin Cure, en minime, monte sur la deuxième marche d'un podium national sur 500 m. Il était associé à un collègue decizois puisqu'en minime ils courent pour leur région et forment une « équipe minime bourguignonne ». Il est par ailleurs 1er au niveau départemental et régional. Sa sœur Emeline, en benjamine, signe le même exploit. 1ère cote d'orienne, elle remporte également ses courses régionales en équipage avec Laura Ruiz. Le kayak, ça marche en famille. C'est pourquoi dans la famille Cure, nous pouvons aussi demander le père, Jérôme, qui termine 10ème lors des championnats de Bourgogne de Vitesse. Laura Ruiz, fille de Santiago Ruiz, entraineur du club, termine 2ème au classement départemental. Au niveau régional, elle repart avec la médaille de bronze après un 1000 m. Très bons résultats en équipage également : en K4 avec Emeline Cure, Charlotte Noel et Pauline Soyard, elles franchissent en 1er la ligne d'arrivée. L'arrivée cette année de sa petite sœur Clara Ruiz, en poussin, assure la relève sans aucun doute.

Autre habitant de Saint Usage, Titouan Gaillard en benjamin nous offre de beaux spectacles aussi. En K4 avec Alexis Faudot, Rayan Dufourg et Gaël

Barbe, ils complètent la 2ème marche du podium lors du championnat régional. Il prend une belle 6ème place au classement départemental. Encore une fois, son petit frère Tom arrive cette année pour compléter le groupe des poussins.

En outre, plusieurs titres de champions de France reviennent au club. Alexis Serrurot et Nann Soller en biplace remporte ce titre sur 500 m. C'est le cas également du canoë 4 places de Rémi, Luc, Pierre Boulardot et Adrien Tomasini. Pour les Sœurs Eluin, le titre leur est décerné sur 5000 m.

Finalement, c'est avec beaucoup de joie que le club se classe 16ème au niveau national sur 121 clubs français après 3 championnats de France (Fond, Vitesse et Marathon).

TAXI CHATAGNIER
TOUS TRANSPORTS

TAXI

A B C

PORT. 06.16.26.55.85 TÉL. 03.80.39.26.71
14, RUE MARCEL BEGIN - 21170 ST USAGE

Sarl R.P.P.I / P.I.E.R

Ravalement, Peinture,
Projection et Isolation.

29 Avenue de la gare
21170 Saint-Usage
Tél: 03.80.39.28.45 - Fax: 03.80.29.05.44
E-mail: rppi@wanadoo.fr

Des professionnels à votre service.

- *Homme*
- *Femme*
- *Fnfant*
- *Hôpitaux*
- *Maison de retraite*

06 81 23 78 97
03 80 39 16 73
Berangerecoiffure@gmail.com

NOUVEAU GERANT

AUTO SECURITE
Contrôle Technique Automobile

Route de Pagny-le-Château - 21250 SEURRE
Tél. : 03 80 21 08 72

- 10% *jusqu'à la fin de l'année 2013 sur présentation de la revue Echo Eusébien n°11 de février 2013*

Garage Rodolphe Joly Automobiles
Route de Pagny
Dir. A36 - 21250 SEURRE
03 80 20 46 03

L'Escale Fleurie
Toutes créations florales
14, rue Marion
21170 ST JEAN DE LOSNE
Tél./Fax 03 80 77 93 41
Port 06 63 13 81 06
Livraison à distance - Paiement

École de musique Rives de Saône

L'école de musique est ouverte aux enfants à partir de 4 ans et aux adultes, elle propose :

- **En cours individuels :** flûte à bec, flûte traversière, chant, violon, violoncelle, guitare, saxophone, trombone, clarinette, trompette, piano et percussion.
- **En cours collectifs :** Le jardin et l'Eveil musical, les cours de formation musicale, les chorales d'enfants, l'atelier djembés et différents ensembles instrumentaux.

Les cours se déroulent les différents soirs de la semaine, le mercredi et le samedi :

- Sur l'antenne de Brazey-en-Plaine au château Magnin et au château Dumesnil,
- Sur l'antenne de Seurre au centre culturel des Ursulines.

Hormis son rôle d'enseignement, l'école de musique a pour mission de former les élèves à se produire en public. Pour la préparation des prochaines manifestations, les professeurs font travailler leurs élèves des pièces sur le thème des musiques de film.

Dates à retenir :

- Samedi 23 mars à 18h salle des fêtes de Seurre.
- Samedi 6 avril à 16h salle polyvalente de Brazey-en-Plaine.

Ces deux concerts auront un programme différent et rassembleront toutes les disciplines enseignées à l'école de musique.

Un concert de professeurs est prévu le samedi 9 mars à la salle des fêtes de Losne.

D'autres auditions publiques d'élèves se dérouleront tout au long de l'année , et bien sûr l'école de musique participera également aux manifestations organisées pour la fête de la musique.

Pour tout renseignement, contacter:
Marie Cécile Thiebergien au : 03.80.29.93.77.
Ou sur le site internet :
http://ecoledemusiquevaldesaone.over-blog.com/

Association bien-vieillance

Le service animation de la maison de retraite EHPAD de St-Jean-de-Losne avec les bénévoles ont encore, cette année, œuvré pour le bien-être des personnes âgées de l'établissement par l'organisation de fêtes, d'ateliers en tous genres et de sorties.

Les résidents ont fortement apprécié la sortie au restaurant du lac de Chour et dans le cadre des relations intergénérationnelles, ils ont pu apprécier d'être en compagnie des enfants de la chorale du collège d'Echenon pour une croisière sur la Saône à Chalon-sur-Saône.

Comme chaque année, un grand merci à la direction mais aussi au personnel de la maison de retraite, pour les moyens mis à notre disposition mais aussi aux communes et au Conseil Général qui soutiennent nos actions.

La présidente, M^me^ CLEMENCE

les Mousquetaires
BRICO MARCHÉ
"Pouvoir tout faire moins cher"
Saint-Usage
Tél. 03 80 44 10 91
AUXONNE
Tél. 03 80 31 18 48

EURL BURET Laurent
Chauffage - Plomberie - Sanitaire
Energies Renouvelables
Dépannage - Entretien
poêles / chaudières à bois et granulés - climatisation
pompes à chaleur - panneaux solaires
34, route de Beaune 21170 ST USAGE
Tél./Fax : 03 80 29 00 45
mail : laurent.buret.21@orange.fr

SBV 8 : Charte « Jardiner en préservant sa santé et son environnement ! »

Les grands discours ne sont rien au regard d'illustrations. Sachez que le déversement de 3 ml de pesticides (soit un bouchon de stylo) dans un évier, un caniveau, une nappe ou une rivière rend impropre à la consommation humaine 10 000 m³ d'eau.

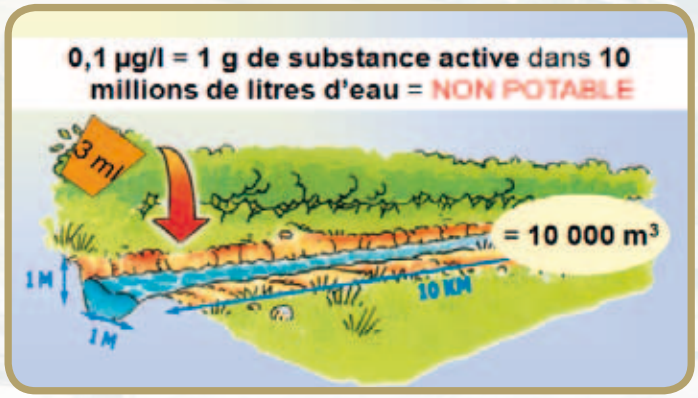

Pour mémoire, une famille de 4 personnes consomme annuellement, en moyenne 120 m³ d'eau potable. Aussi un geste aussi anodin que de verser un restant de « bouillie » après traitement peut (en théorie) limiter l'accès, à la ressource vitale qu'est l'eau, à plus de 300 personnes.

C'est à partir de ce constat, et suite au Grenelle de l'Environnement, que le plan Ecophyto a été adopté. Il prévoit que tous les acteurs (agriculteurs, gestionnaires des réseaux routiers et ferroviaires, collectivités particuliers,…) réduisent notablement l'usage qui est fait des produits phytopharmaceutiques (plus communément appelés pesticides) afin de limiter les impacts environnementaux et sanitaires. Tous les pans de la société française doivent s'engager, car on estime que la part de contamination des eaux des nappes et des rivières entre les agriculteurs et les autres usagers est sensiblement égale.

Ecophyto : un plan à plusieurs étages !

C'est dans ce cadre, que depuis plusieurs années des actions ont été engagées sur le territoire du bassin de la Vouge, auprès des agriculteurs, des collectivités, du conseil général,… afin de réduire l'utilisation des pesticides sur les espaces de leur compétence.

Il restait à mettre en place une sensibilisation des particuliers. C'est ainsi que le 3 décembre 2012, une cinquantaine de partenaires, de toute la région Bourgogne, a signé la Charte « Jardiner en préservant sa santé et son environnement ».

Ainsi au cours des prochains mois et années, dans les jardineries et enseignes signataires de cette charte, vous découvrirez des affiches, des panonceaux… « fleurir » dans les rayons. Vous obtiendrez également des conseils, vous incitant à utiliser et mettre en œuvre des techniques alternatives à l'usage des pesticides.

Cette démarche prend tout son sens quand on sait qu'il existe près de 17 millions de foyers possédant un jardin, sur le territoire français. Sachez enfin, que les modalités de vente des pesticides vont changer au cours des prochains mois et rendront, par le fait, plus difficile leurs utilisations. Il est donc venu le temps de penser à « Jardiner autrement ».

Saint-Usage ; un engagement maintenu !
Depuis plusieurs années, la municipalité s'est engagée à réduire l'épandage des pesticides sur les espaces publics : moins 85%, entre 2007 et 2012, le résultat est exemplaire !

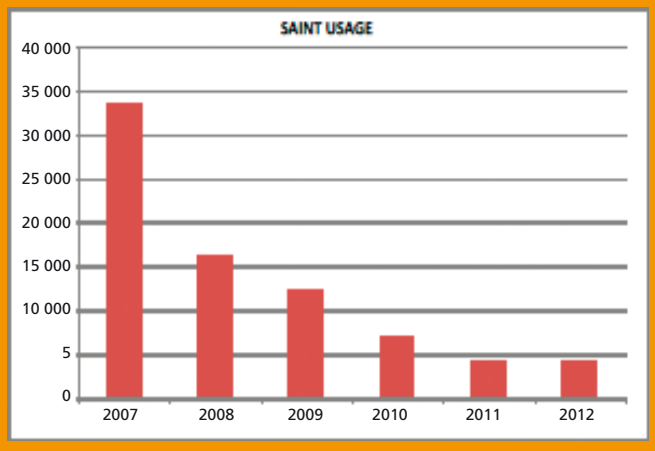

EVASION COIFFURE
Forfait femme Forfait homme Forfait enfant - 10ans
26€ 15€ 11€
Forfait femme + couleur 46 €
Forfait femme + mèches (1 couleur) 52 €
Du mardi au jeudi : 9h-12h / 14h-18h30
Vendredi : 9h-18h Samedi : 8h-15h
En face Casino- 21170 St Jean de Losne
Tel : 03 80 39 29 24

Directrices de publication : M^me Valérie Hostalier assistée de M^me Stéphanie ARDIOT.
Photo : Commune de Saint-Usage : Dépôt légal : 4075 - Impression : Estimprim